

FICHE DE COURS

INTITULÉ DU COURS	Clavier 2^e instrument
DOMAINE	Musique
SECTION	Ecritures et théorie musicale
OPTION	Composition, Direction d'orchestre, Direction chorale
NATURE	Artistique
TITULAIRE	Jean-Pierre OCKERMANN
INDIVIDUEL/COLLECTIF	Cours individuels et semi-collectifs
ANNÉE D'ÉTUDE :	M1, M2

OBJECTIFS

- permettre aux étudiants de ces disciplines de développer les bases pianistiques nécessaires à l'épanouissement de leur formation ; le piano étant souvent leur seul moyen de communication directe avec les partitions écrites ou étudiées : il assure une approche plus concrète du travail à réaliser en affinant l'image mentale des auditions intérieures.
- renforcement des connaissances et des grands principes pianistiques en vue d'une meilleure autonomie
- étude de pièces en rapport avec la spécificité de chaque discipline (voir contenus)
- étude de pièces d'époques diversifiées : de la renaissance à l'époque contemporaine et exécutées sur différents instruments (orgue, synthétiseur, ...)
- pratique plus développée des interactions entre le clavier et les autres instruments (ainsi que la voix)
- polyvalence par l'accès aux autres claviers : orgue, clavecin, synthétiseur : survol de leur technique propre et spécificités de chaque instrument (+ évolutions historiques)

CONTENUS

- Direction d'orchestre : réduction de partitions d'orchestre au clavier, indépendance des doigts pour assurer un meilleur jeu de timbres, lecture des symphonies de Beethoven réduites pour piano à 4 mains, privilégier les morceaux de compositeurs ayant orchestré leurs propres œuvres
- Direction chorale : travail sur la conduite des voix (chorals de Bach, fugues, pièces polyphoniques) : mise en évidence d'une voix, écoute des voix 'intérieures', réduction des parties chorales au clavier et de la partie d'accompagnement éventuelle
- Composition : étude de morceaux à forme structurée : variations, sonates, fugues, ... survol des notations classiques et contemporaines spécifiques au clavier : étude de

pièces en rapport, étude des compositions personnelles de l'élève (solo ou accompagnement)

- Pour tous : pièces de différentes époques avec analyse de leur macrostructure (forme) et de leur microstructure (harmonie, mélodie), apprentissage d'une méthode de travail à domicile structurée, rapide et efficace. Choix d'études sur des difficultés techniques précises, choix de pièces mélodiques pour un travail en profondeur sur l'interprétation, ... Pratique de l'accompagnement vocal & instrumental. Si des niveaux similaires le permettent, encourager la pratique du jeu collectif (4 mains, 2 pianos)
- Divers : enregistrement audio et vidéo des cours / prestations et analyse critique du résultat (collectif), comparaison d'interprétation de grands pianistes (enreg. historiques), description des principes techniques de la construction du piano afin d'améliorer l'interprétation, de maîtriser les problèmes liés à la différence de toucher entre les instruments, ou de pouvoir accorder soi-même son instrument

MÉTHODE

Les cours sont donnés chaque semaine de façon principalement individuelle.

Lorsque les niveaux pianistiques des étudiants le permettent, ils pourront être également semi-collectifs, afin d'encourager la pratique de l'écoute et de l'exécution à plusieurs (2 pianos – 4 mains).

Lors de l'étude de styles musicaux différents, l'exécution pourra se pratiquer tant sur piano que sur orgue (église des Minimes) par modules de trois ou quatre mois avec évaluation partielle des œuvres travaillées et présentées en mini-concert (cf. ci-dessous).

ÉVALUATIONS

Dans ce type de cours à évaluation continue, les auditions sont bien évidemment souhaitables, bien que l'objectif principal du cours n'inclue pas d'évaluation 'publique' mais encourage plutôt une pratique correcte du clavier.

Des évaluations auront lieu, à deux reprises au moins, devant l'ensemble de la classe, afin d'améliorer la connaissance des œuvres et acquérir une plus grande maîtrise de leur exécution.

Celles-ci se dérouleront en décembre & fin avril – début mai, chacune comptant pour 40 % du total des points, les 20 % restants étant attribués au travail de l'étudiant durant l'année.